



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
VERSAILLES

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES
à compter du 01/01/2025 - L.n°2023-1059 du 20 nov. 2023

INSCRIPTION MODIFICATIVE ET RENOUVELLEMENT D'UNE OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL EN MATIÈRE MOBILIÈRE

Inscription modificative d'une opération de crédit-bail en matière mobilière:

- Bordereau
- Un original de l'acte s'il est sous seing privé ou une expédition s'il est authentique ou une copie de celui-ci

Renouvellement d'une opération de crédit-bail en matière mobilière:

Bordereau